



cndp Commission nationale
du **débat public**

RAPPORT DU GARANT

Liaison ferroviaire Roissy-Picardie

Bilan de la deuxième étape
de la phase d'études et de concertation
préalables à l'enquête publique

Avril 2013 – septembre 2014

Danièle ROUSSEAU

Désignée par la Commission nationale
du débat public

Décembre 2014

Rapport du garant

Liaison ferroviaire Roissy-Picardie

Bilan de la deuxième étape
de la phase d'études et de concertation
préalables à l'enquête publique

Avril 2013- Septembre 2014

SOMMAIRE

RAPPEL SUR L'ETAPE 1	3
ETAPE 2	3
REUNIONS PLENIERES.	4
CONCERTATION AVEC LA PROFESSION AGRICOLE	6
INFORMATION DU PUBLIC	6
ECHANGES ENTRE GARANTE ET RFF	7
CONCLUSIONS	8

RAPPEL SUR L'ETAPE 1

Contexte.

La 1^{ère} phase de concertation s'est achevée en juillet 2012.
Le rapport de cette phase a été remis à la CNDP et à RFF en septembre 2012.
Il est en ligne sur le site du projet Roissy-Picardie.

Le comité de pilotage réuni le 18 septembre 2012, après avoir examiné le bilan de cette phase a donné son accord pour proposer au Ministre des Transports les orientations pour conduire la suite du projet.

Le 30 avril 2013 la décision ministérielle retient le fuseau centre-nord et définit les conditions de poursuite de la concertation en étape 2.

Le 27 juin 2013, le rapport de la commission « Mobilité 21 » classe la liaison Roissy-Picardie parmi les projets de première priorité.

Le 9 juillet 2013, le gouvernement dans le cadre du plan « Investir pour la France » confirme les recommandations retenues par la commission mobilité 21.

Cette étape marque le début de la 2^{ème} étape de concertations.

Bilan de l'étape 1.

Les études ont permis d'identifier une zone de passage préférentielle dite centre nord, d'environ 6 km de long ; et sont précisées les conditions de poursuite des études de conception du projet : aménagements sur le réseau existant Creil-Paris et en gare Roissy- Charles de Gaulle et voies à Chantilly.

ETAPE 2

Contexte.

- en Picardie : grand intérêt pour le projet accompagné d'une demande de modernisation des gares desservies notamment à Creil et Chantilly
- en Val d'Oise, les échanges au cours de l'étape 1 n'ont pas permis de faire évoluer la position des élus du Val d'Oise plus particulièrement de plusieurs élus de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France ; cette opposition et cette contestation s'appuient essentiellement sur une insuffisance des transports existants, sur des craintes de l'impact du projet sur leur cadre de vie, et sur le fait que leur proposition de fusion du projet Roissy Picardie avec celui du Barreau de Gonesse n'ait pas été retenue, ni étudiée suffisamment selon eux.

Les objectifs de l'étape 2

- définir le tracé de la ligne nouvelle et les meilleures conditions d'insertion environnementales ;
- préciser les aménagements à effectuer sur la ligne existante et en gare de Roissy ;
- préciser les services proposés sur la ligne nouvelle et les modalités de leur mise en œuvre ;
- affiner le coût du projet.

Un autre objectif était de faire progresser l'acceptabilité, voire l'intérêt pour le projet dans le Val d'Oise et de rechercher une concertation à une échelle interrégionale (Picardie-Val d'Oise), à la différence de l'étape 1 où elle a été régionalisée ; c'est dans ce but qu'une étude a été confiée aux Agences d'Urbanisme des territoires du projet afin de faire émerger les effets bénéfiques du projet pour les 2 régions.

Principes et modalités d'information et de concertation.

C'est dans un esprit de transparence et d'écoute de l'ensemble des acteurs que RFF a engagé la suite de la concertation en s'attachant particulièrement à impliquer les riverains.

De la même façon que pour la 1^{ère} étape, RFF a organisé des réunions d'échanges avec les élus des communes concernées (en fonction du choix de la zone de passage), et avec l'ensemble des acteurs du territoire concerné : agriculteurs, acteurs économiques et associatifs, utilisateurs de la ligne. RFF a également intensifié la concertation de proximité bilatérale.

Ma priorité a été d'insister auprès de RFF sur l'importance de l'information auprès des riverains de la ligne nouvelle et auprès des personnes concernées par les aménagements sur le réseau existant.

3 REUNIONS PLENIERES d'information.

Sur la période octobre / décembre 2013

J'ai assisté aux 3 réunions auxquelles étaient invités les élus, les responsables économiques et associatifs et les administrations

Avant le démarrage de la concertation, une réunion s'est tenue le 9 septembre à Vémars, avec les élus de Vémars et de Villeron, les deux communes les plus concernées par la ligne nouvelle.

Devant l'opposition persistante des élus du Val d'Oise, RFF a renoncé en accord avec l'Etat à organiser des réunions à l'échelle inter régionale.

De plus les maires de Vémars et Villeron n'ont pas souhaité que soit organisée dans leurs communes une réunion publique proposée par RFF.

2 octobre 2013 à Sarcelle.

Une quinzaine de participants.

Réunion organisée par M. le Préfet du Val d'Oise et présidée par le M. le Sous-préfet du Val d'Oise.

Participants : les acteurs locaux franciliens (associations d'usagers des transports et de protection de l'environnement, acteurs économiques).

Les élus du SIEVO opposés à ce projet depuis l'origine ont boycotté cette réunion, d'où leur absence ainsi que celle du député.

(Communiqué de presse du 2 octobre 2013).

Objectif de la réunion : présentation de l'avancement des études de conception du tracé et d'insertion de la ligne nouvelle et de ses raccordements à partir de la zone de passage centre- nord ainsi que les aménagements sur la ligne Paris-Creil et en gare de Survilliers-Fosses pour l'accueil des TER Roissy-Picardie.

Les représentants de l'association Val d'Oise Environnement et des Amis de la Terre du Val d'Yseux expriment à nouveau leur opposition au projet.

Ils sont entendus et le Sous- Préfet évoque les projets sur améliorent l'accès de la population du Val d'Oise au pôle de Roissy.

21 novembre 2013 à Sarcelle.

Sous l'égide du Préfet du Val d'Oise et en présence du Sous Préfet de Sarcelles.

Une quarantaine de personnes.

Acteurs locaux franciliens : élus, associations, acteurs économiques, organismes publics, profession agricole, ...

Objectif : continuité de la réunion du 2 octobre.

Présentation des mesures d'insertion de la ligne nouvelle.

Etudes aménagements envisagés sur la ligne Paris-Creil et en gare de Survilliers-Fosses pour l'accueil des TER Roissy Picardie.

Restitution de l'étude sur les effets du projet sur les dynamiques territoriales du territoire par l'institut d'aménagement et d'urbanisme d'IDF.

Le Président d'agglomération Roissy-Porte de France rappelle son opposition au projet et la position solidaire des élus sur cette opposition. Le député demande une remise à plat du projet et un avancement plus rapide du projet Barreau de Gonesse.

Les débats sont assez « houleux ».

En réponse à une interpellation sur les objectifs du projet, RFF insiste sur l'enjeu national de ce projet dont la priorité n'est pas d'emmener les salariés de l'agglomération d'Amiens à Roissy, mais de mieux la raccorder au réseau à grande vitesse.

M. le Préfet garantit qu'il transmettra les positions des acteurs locaux au Ministre.

Au vu de ce contexte d'opposition M. le Préfet pense qu'il n'est pas nécessaire de prévoir une nouvelle réunion de ce type.

9 décembre 2013 à Amiens.

Une cinquantaine de personnes : élus, associations, acteurs économiques, organismes publics de Picardie.

Le projet est jugé prioritaire et les Picards souhaitent un démarrage de la ligne en 2020.

Certains regrettent que la concertation soit sectorisée (Val d'Oise /Picardie).
Expression de certaines craintes : qualité de service dans les trains, horaires, impact sur la forêt de Chantilly, pas de prise en compte du fret.
Ils soulignent la qualité de l'étude présentée par les agences d'urbanisme.
Ils expriment le souhait d'améliorer la coopération avec le Val d'Oise, il y a beaucoup de barrières à lever qui constituent des freins au développement des aménagements nécessaires.

Les compte- rendus de ces réunions sont envoyées à tous les participants.

CONCERTATION AVEC LA PROFESSION AGRICOLE

7 novembre 2013.

A la Coopérative agricole d'Attainville (Val d'Oise)

Présents : environ 15 personnes de la profession agricole dont le Président de la FDSEA du 95, le Directeur adjoint de la chambre d'agriculture d'IDF, le président du syndicat agricole de la Plaine de France.

Objectif de la réunion : présentation des études qui ont amené au tracé proposé.

Echanges sur les mesures envisageables en matière foncière et agricole.

Les échanges sont ouverts et constructifs autour des cartes présentées .

RFF propose plusieurs solutions d'aménagement des remblais, dont la réalisation d'un modelé en pente douce qui permettrait de maintenir de l'espace agricole, et de gérer une large partie de l'excédent de matériaux; à priori aucune des 2 propositions ne semble les satisfaire ; la visite d'une réalisation de ce type, le long de la LGV Est sera organisée.

Par ailleurs RFF a rencontré sous forme de réunions bilatérales entre décembre 2013/janvier 2014 les 8 agriculteurs les plus directement concernés.

18 juin 2014.

Déplacement dans la Marne dans le but de présenter un retour d'expérience de restitution d'un terrain à l'agriculture après qu'il ait été utilisé comme base chantier et d'étudier la manière dont est conduit ce type de restitution à l'agriculture.

Une quinzaine de participants : agriculteurs de Vémars, Chambre d'agriculture, syndicats agricoles.

INFORMATION DU PUBLIC riverains et usagers de la ligne

📄 **Juin 2013** un dépliant synthétique d'information a été diffusé dans les mairies et les gares concernées par le projet (3000 exemplaires).

📄 **fin octobre 2013**

Les réunions publiques n'ayant pas été souhaitées par les élus du Val d'Oise, RFF a adressé un courrier d'information aux riverains du projet (133 boîtes aux lettres).

🔗 **de Juillet à Septembre 2014** : dispositif local d'information de grande envergure auprès du public.

- Exposition dans les gares

De juillet à fin septembre des panneaux d'information sont exposés dans les gares de Survilliers-Fosses, Chantilly et Roissy.

- un Journal du projet (6 pages) a été largement diffusé (boîtes aux lettres, mairies, gares)

Septembre 2014 : diffusion du journal (25 000 exemplaires) dans 10 000 boîtes aux lettres du 95, 52 mairies, gares (Amiens, Compiègne, Survilliers), mailing à l'attention de particuliers ayant manifesté leur intérêt vis-à-vis du projet lors du débat public.

- 3 dépliants d'information spécifiques (Survilliers-Fosses, Chantilly-Gouvieux et Aéroport de Roissy) ont été diffusés à plusieurs milliers d'exemplaires.

- Manifestation dans les gares :

Survilliers- Fosses, Chantilly, Roissy, Creil, Amiens, Compiègne, Pont Ste Maxence : distribution du journal, accueil avec café ou jus de fruit. (Plus de 10 000 exemplaires distribués).

Cette action touche directement de nombreux usagers qui manifestent leur intérêt pour ces informations.

🔗 **Site internet**

En ligne depuis janvier 2012

Il est alimenté au fur et à mesure de l'avancement des études ; il est possible de télécharger tous les documents relatifs.

Nouvelle version fin août 2014 avec mise en ligne d'une présentation en 3D de la ligne nouvelle et ses raccordements sur le réseau existant.

Les actions du mois de septembre ont eu pour conséquence un pic de fréquentation du site.

🔗 **Suivi des questions /réponses une douzaine en 2014**

Réponses de RFF en toute transparence.

Portent essentiellement sur les craintes de nuisances sonores à Vémars et Chantilly, calendrier du projet, opportunité, aménagements divers, ...

5 questions suite aux actions de septembre ce qui prouve l'impact positif de ces actions.

ECHANGES ENTRE GARANTE ET RFF

Septembre 2013 visualisation du tracé sur place avec le chef de projet.

Par la suite :

- Des points téléphoniques sont faits régulièrement au fur et à mesure des procédures ou des actions mises en place.
- Les actions envisagées me sont présentées en amont.

CONCLUSIONS

L'absence de réunions publiques a été compensée par les actions menées au mois de septembre 2014 ; en effet, ces actions ont probablement touché plus de personnes, compte tenu du fait que peu de personnes assistent aux réunions organisées à leur intention.

D'autre part je n'ai pas été sollicitée pour des informations complémentaires, ce qui tend à prouver que les informations données ont été suffisantes, ou bien que le projet semble à la plupart encore trop éloigné dans le temps.

RFF a pleinement respecté les engagements de sa charte de concertation, les informations ont été d'une grande qualité, les échanges se sont toujours déroulés dans un esprit d'écoute respectueuse pour les intervenants ; ce qui n'était pas facile face à un public parfois hostile au projet auquel RFF a dû s'adapter.

RFF a largement porté son attention sur l'information du grand public concerné (riverains et agriculteurs).

En tant que garante, je n'ai rencontré aucune difficulté pour assumer mon rôle, mes échanges avec le chef de projet ont été permanents tout au long de cette phase de concertation et (surtout) d'information.

Danièle ROUSSEAU, garante de la concertation

Décembre 2014



Commission nationale
du **débat public**

244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France
T. +33 (0)1 44 49 85 50
contact@debatpublic.fr
www.debatpublic.fr